Nouvelles Locales ET RÉGIONALES

Les Affiches de la Fête Nationale

UNE PROPOSITION D'EXONERATION DE TIMBRE

On annonce dans les couloirs de la Chambre que M. Failliot, député du 4e arrondissement, déposera incessamment sur le bureau de la Chambre une proposition de loi tendant à exonérer du timbre les affiches apposées sur les murs à l'occasion de la fête du 14 Juillet.

Le député du 4e arrondissement demande la l'urgence.

OU EXCURSIONNERONS-NOUS CET ÉTÉ?

AUX GROTTES DE HAN-SUR-LESSE

(Belgique)

MERVEILLES DES ARDENNES

Station : Rochefort

Grotte de Han : le lac d'Embarquement

Des caravanes d'étrangers se succèdent plus nombreuses que jamais vers ces merveilleux palais souterrains. Cette affluence n'a rien d'étonnant, si l'on songe à la facilité de cette excursion incomparable et aux améliorations qui en ont décuplé l'intérêt : découverte de salles nouvelles vers le cours souterrain de la Lesse, construction d'une ligne menant à l'entrée de la Grotte de Han par le sommet des **Rochers de Faule** et réservant aux voyageurs la surprise de panoramas prestigieux, enfin transformation de l'installation électrique qui produit à présent des effets fantastiques inimaginables.

Aucun étranger ne se rend en Belgique sans visiter la Grotte de Han. 4052

La station de submersibles de Calais

LE SUCCESSEUR DU COMMANDANT PRAT

Par décision ministérielle, en date du 28 juin, M. le capitaine de frégate Rousse a été nommé au commandement du contre-torpilleur « Lance » et des sous-marins de Calais-Dunkerque, en remplacement du capitaine de frégate Pral, mort dans la catastrophe du « Pluviôse ».

Le capitaine de frégate Rousse prendra son commandement dans le plus bref délai.

Le crime mystérieux d'Amiens

Les déclarations de l'artiste lyrique lilloise inculpé de cet assassinat

Tandis que certains journaux annonçaient à leurs lecteurs les recherches effectuées à Dunkerque et autres lieux pour retrouver M. Edmond Boignard, artiste lyrique, soupçonné d'être l'auteur de l'assassinat de Mme Ganier, retrouvée décomposée dans la cuisine de son habitation, après une disparition de dix mois environ, nous avons narré le coup de théâtre de l'arrivée du meurtrier présumé dans le cabinet du juge d'instruction.

Brièvement nous avons montré comment l'artiste se disculpa des accusations portées contre lui.

Comme nous le disions, M. Boignard (alias Boignardy) est resté à Amiens à la disposition de M. Grapin, juge d'instruction, pour lui fournir tous renseignements utiles.

Nous avons reçu visite au correspondant lillois de M. Boignard, qui nous a montré une carte-lettre à lui adressée mercredi soir par l'artiste. En voici à peu près la teneur : « Je suis arrivé à bon port, j'ai fait ma déposition au juge et j'ai pu établir mon alibi. Je suis toujours en liberté, néanmoins je reste à Amiens, à la disposition du juge. Je reviendrai prochainement à Lille et je vous prie de me retenir un cachet pour dimanche, car j'ai grand besoin de travailler. »

On le voit, l'artiste est rassuré sur son sort.

Brevet Élémentaire

(Filles)

A LILLE

Ont été reçues définitivement, Mlles Agneux, Agliny, Alvarez, Auler, Baratte, Barm, Barré, Barrois, Baserre, Bastien, Baude, Baur, Bédouin, Germain, Berne, Berteaux, Beyis, Blanchart, Blondel, Bodin Marthe, Boulisux, Bonne, Brayeur, Breckly, Brunin, Cipron, Carlier, Carpentier, Caton, Cadet, Cassin, Catoire, Cadron, Chavanton, Charlet, Chartier, Chatain, Chaulard Marie, Jacquin, Closset, Cochez, Collet Yvonne, Coloos Agnès, Cordier Yvonne, Corlon, Corneille, Dalenne, Crampon, Curtis, Dammont, De Baillencourt, Décamp Germaine, Decrenne, Défossé, Defraye, Defrance Marthe, Dekester, Delbecque, Delcroix, Delcloy, Delenne, Delgenne, Delobelle, Marcelle Demmunck, Demoyelle.

Mlles Dereuver, Deresmes, Deremy, Dercoubaix Eugénie, Deroubaix Madeleine, Derue, Derumez, Descamps Berthe, Descamps Marguerite, Descamps Marie, Descamps Victorie, Desfresnes, Desmazières, Desmette Claire, Desmoulet, Desombre Desplechin, Despréy, Dessaux, Détrez, Devemay, Develle, Devlieghere, Devos Louise, Devred, Dewez, Dhaliun Marie, Diers, Dochez, Docquier, Drouin Berthe, Drouin Jeanne, Dubois Albertine, Dubois Geneviève, Duburcq Marguerite, Duez, Duilot, Dumez, Dupont Marie, Duprez Jeanne, Duprez Marie, Durez Jeanne, Dutilleul Eugénie, Duval, Estevé, Fares, Fauchille, Flévet, Flament, Fleury, Flipo, Fontaine, Fourmanoy, Fourmaux, Fourmestraux, Frayon, Fréchon Valentine, Garnier du Plessy, Gaubier, Gamevoisse, Gilles Emilienne, Godfrin, Godin, Grévegnée, Gruson, Guérin, Guibourg, Hans, Hann.

A SAINT-OMER

Sur 220 candidates, 128 ont été reçues définitivement, ce sont :

Mlles Allisse, Alloy, Andrieux, Ansel, Asiaux, Bachelet Balsen, Barn, Barquin, Baude, Bayart, Beck, Beulaigne, Berleun, Bétourné, Bréan, Biot, Bonnières, Boulay, Bray, Brodelle, Brolly, Brunel, Buiche Buirette.

Calonne, Cardon, Carlon, Cauderlier, Cavillon Joseph, Cerne, Chambrier, Cougnet, Coisne, Colin, Colpier, Cordier Claire, Cordier Juliette, Coevent Cavelier Aline, Copin.

Daignies, Dancoisne, Debas, Decarpentier, Delnatoue, Dekeirel, Delacressonnière, Delmne, Delhaye, Delperre, Dersin, Deschamps, de Saint-Sebastien, Desrousseaux, Devez, Dhautelleville, Dollet, Dupont Marthe, Durier, Duval.

Evrard.

Ferand, Flamand, Forest, Foyer, Fournier, Fremicourt.

Geuson, Giral, Goeusse, Grand, Guillemant.

Hieouw, Hochart Germaine, Hochart Marie-Louise, Hocquet, Hurel.

Jonvitie, Jouty.

Lannoy Louise, Lebecque, Leclerq Berthe, Lejeune, Leleu Raymonde, Leprêtre, Lesur Lion, Loer, Leir, Look, Loul, Lysenoone.

Maginot, Mamelin, Marquant, Germaine, Ménage, Merveilleux du Vignaux Musart.

Noël, Nouvel — Oger.

Pancrazy, Parent, Perrin, Piélin, Pitre, Polriez, Potte Germaine, Prévost.

Régnier, Robillaille, Robitaille, Riquembourg, Rusbourg — Saigner, Sire.

Talendier, Talandier, Tancré Tellier, Thouvenin — Tiénez — Voisin — Wathelot, Watez — Devos.

Certificat d'études supérieures

Chimie générale, — MM. Normand (m. t. b.), Cougnet (b), Bouchez, Lescour.

Zoologie. — M. Prunet (m. t. b.), Mlles Bernard (b), Sloen et Dubois (m. b.), Mlle Rudemann (m. b.).

Admissibles aux épreuves pratiques, du P. P. C. N. qui auront lieu en même temps que celles du P. C. N. : Mlles Dehorne Lucienne et Yvonne ; MM. Desir, Ducateau, Mlles Hermand-Pielers, Preux.

LES GRÈVES

A ARMENTIÈRES

Quinze ouvriers chaudronniers de chez MM. Rosseux et Cie, rue Nationale, se sont mis en grève, jeudi matin. Ils réclament une augmentation de salaire.

Les ouvriers triant le coulil au tissage de Mme veuve Mahieu, ont repris le travail, jeudi après-midi.

Carnet du Lecteur

FUNERAILLES

A Arras. — Jeudi matin ont eu lieu, au milieu d'une grande affluence, les obsèques de M. Lequen, juge au tribunal civil d'Arras.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Leblou, juge ; Harlé, substitut du procureur de la République ; Wartel et Créal, notaires ; Baggio, avoué, et Sauvage, avocat.

Le deuil était conduit par M. Debrouwer, substitut du procureur de la République à Lille, accompagné de M. le chanoine Roussel.

Derrière la famille on remarquait MM. Lacroix, président du tribunal ; Proteau, procureur, et Boulon d'Agnières, greffier en chef, qui étaient en robe ; Delsé et Ducaur de Saint-Paul, juges d'instruction à Lille.

Après la cérémonie religieuse le corps fut transporté à Lens pour être dirigé sur Noirendonfontes où aura lieu l'inhumation. Aucun discours ne fut prononcé.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Le 14 Juillet à Paris. — Un train de plaisir à marche rapide et à prix réduits — aller et retour dans la même journée — sera mis en marche vers Paris à l'occasion du 14 Juillet.

Ce train partira de Dunkerque à 2 h. 25 du matin et arrivera à Paris, à 6 h. 40, après s'être arrêté à Bergues, Hazebrouck, Bailleul, Lillers, Béthune, Bully-Grenay, Lens, Arras, Boisleux, Achiet, Albert.

Au retour le départ de Paris aura lieu à 11 h. 45 du soir et la rentrée à Dunkerque à 5 h. 35 du matin. Pour tous autres renseignements consulter les affiches apposées dans les gares.

Postes et télégraphes. — Les communes de notre région désignées ci-après seront exonérées, à partir du 1er juillet prochain, par arrêté du 21 juin, des frais de distribution des télégrammes, des messages téléphonés et des avis d'appel téléphonique dans le lieu d'arrivée :

Nesle. — Marchiennes, Wignehies, Cassel, Anthe, Etrungt.

Pas-de-Calais. — Courrières, Bruay, Carvin.

Aisne. — Charly, Ribemont, Saint-Simon, Saint-Richaumont.

Somme. — Ponts-de-la-Somme, Beaumont, Pont-Rémy, Le Crotoy, Nesle, Villers-Bretonneux, Longpré-les-Corps-Saints.

LILLE

Au Conseil Supérieur du Travail

Les récentes élections des délégués au Conseil supérieur du Travail viennent d'assurer un succès remarquable à un de nos concitoyens : M. Edouard Mience, président du Syndicat de la Boulangerie, membre de la Chambre de Commerce de Lille.

Depuis un certain temps les Chambres de Commerce, qui étaient les délégués patronaux, donnaient comme représentant aux industries et commerces de la *petite alimentation*, M. Julien Polin, de la Maison Félix Potin.

Les petits commerçants de l'alimentation, sans mettre un mandement en cause l'honorabilité de M. Polin du reste, ne purent supporter de voir leur cause défendue au conseil supérieur du Travail *par un gros industriel, gros négociant* sévant la France de ses succursales qui font la vie dure aux modestes détaillants, et dont les aspirations, les besoins, les intérêts n'ont rien de commun avec ceux du petit commerçant.

Une campagne tenace s'organisa. Les Syndicats professionnels et les Unions commerciales agirent énergiquement près des Chambres de Commerce, réclamant pour défendre les petits, un petit joujssant de leur estime et de leur confiance. Le nom de M. Mience, très connu dans le monde du commerce de détail, représentait la revendication.

Les Chambres de Commerce viennent de reconnaître le bien-fondé de la prétention, et la valeur du candidat proposé, en élisant délégué par presque les trois quarts des suffrages exprimés, le défenseur désiré par le petit commerce.

C'est une décision qui remet judicieusement toutes choses à leur place, car il est très naturel que chacune des catégories représentées puisse y être défendue vraiment par un des siens, connaissant ses desiderata et vivant sa vie.

Nous avons appris avec plaisir que le bénéficiaire de la campagne est un Lillois, et nous nous associons aux nombreuses et chaleureuses félicitations qu'a déjà dû recevoir M. Ed. Mience.

Peut-être l'entrée légale du commerce de détail dans les Chambres de Commerce n'a-t-elle pas été étrangère à la modification qui vient de se produire, et a permis de mieux emprendre les situations et de les régler conformément à la logique et aux besoins de chacun.

Nous le croyons, et nous trouvons dans le résultat de la récente élection signalée ci-dessus, une preuve nouvelle-que cette accession était motivée.

TROIS CENTS MOBILIERS

de tous Styles et de tous Prix

Paul FACQ-HILST, rue Royale, 10, LILLE 4043

L'EXTENSEUR DE FAVIER

On se rappelle qu'après la vente des biens de Favier, l'assassin de la rue des Postes, le Delsé, juge d'instruction avait fait saisir un extenseur dont l'une des boules adhérant aux poignées, avait été adaptée à une massue, avec laquelle le criminel pensa tout d'abord tuer l'infortuné garçon de recette.

Le nouveau propriétaire estimant que cet extenseur a une très grande valeur, s'est rendu, jeudi, auprès de M. Delsé, pour lui réclamer l'appareil.

Le magistrat instructeur n'a pu lui donner satisfaction et s'est très désappointé que l'acheteur — un commerçant de la place du Théâtre — est sorti du Palais de Justice.

— Ah ! si j'avais su, s'est-il écrié, jamais on ne m'aurait pris cet extenseur...

FIL DE TROLLEY BRISÉ. — Rue Nationale, à hauteur de la rue Meureln, jeudi après-midi, à 4 heures 50, un fil de trolley s'est rompu, sans causer d'accident de personnes.

Un employé de tramways

RENVERSÉ PAR UNE AUTO

Un grave accident, dont les conséquences seront peut-être fatales pour la victime, s'est produit, mercredi soir, vers sept heures, à Saint-André.

M. Briquet, employé à la Compagnie des Tramways, domicilié rue Pierre-Mortel, à Lille, était chargé, en arrivant à hauteur de l'asile de Lommelet, de fermer le bloc — système suspendu à un pylône et servant à signaler le passage des tramways.

Il venait de contourner la remorque sur laquelle il effectuait la recette, pour aller accomplir sa besogne, quand il fut soudain bafrapponé par une automobile se dirigeant vers Lille et appartenant à l'établissement Auto-Palace-Milord, rue de la Chambre-des-Comptes, à Lille.

La voiture, marchant à une vitesse très grande, M. Briquet fut violemment projeté sur le sol et traîné sur une dizaine de mètres de longueur.

C'est dans un piteux état que l'infortuné fut relevé. En plus de multiples contusions, on constata que l'infortuné avait l'épaule droite fracturée. Après avoir reçu des soins, le blessé a été reconduit à son domicile.

ENCORE ELLE!

Blanche Arnold, la mendiante à la jambe de bois, a de nouveau été appréhendée dans la journée d'hier.

Dans l'après-midi, elle est allée au Palais de Justice crier et vociférer des injures à l'adresse des magistrats. Elle y était venue pour voir M. le procureur de la République et lui réclamer son enfant qu'on a été obligé de confier à l'assistance publique.

L'agent Carpentier ayant été chargé de l'arrêter, la conduisit au poste du 2e arrondissement où elle resta jusqu'à huit heures du soir.

Quelques instants plus tard, elle se trouvait rue de la Gare, se livrant à ses occupations habituelles.

Les Bandages Herniaires fabriqués par Mlles Assolignion, herboristes-bandagistes diplômées, 48, rue de l'Hôpital-Militaire, Lille, vont bien, sont solides, ne blessent jamais et coûtent moins cher que partout ailleurs.

On se rend à domicile pour les mesures et la pose. (Discrétion). 8256

LA RÉCEPTION du Cercle Choral des P.T.T.

C'est hier soir qu'a eu lieu, au milieu d'une énorme affluence de curieux, la réception du Cercle Choral de l'Orphelinat des P. T. T. qui, au concours de Béthune, remporta le plus éclatant succès.

On connaît les lauriers qu'elle recueillit : 1er prix de lecture à vue ; 1er prix de exécution avec félicitations ; 1er prix d'honneur couronné ascendant avec félicitation du jury ; prix de direction au chef, M. Camille Stien, avec félicitations des auteurs. Le cercle, qui est en troisième division, s'est enfin classé en première division, première section.

L'accueil qui lui fut fait a été digne de sa victoire et de nombreuses sociétés lilloises avaient envoyé au-devant d'elle des délégations.

On remarquait notamment celles de la Chorale des XXX, de la Buissonnière, des Chanteurs Lillois, et de l'Orphelinat des P. T. T. avec le drapeau de leur association.

De la gare le Cercle Choral des P. T. T., qu'accompagnaient le président d'honneur, M. de Barollet, directeur des Postes et Télégraphes, deux ice-présidents d'honneur: MM. Poulard, inspecteur ; Quenson, chef de service ; le président actif, M. Oduin, facteur, se rendit à l'Hôtel de Ville, précédé de la Musique des Sapeurs-Pompiers.

Le Cercle fut reçu par M. Brackers d'Hugo, adjoint au maire, entouré de plusieurs conseillers municipaux.

Très simplement M. Oduin présenta la brillante phalange et son jeune chef, M. Camille Stien, lequel, en moins de trois années, a su le classer parmi les meilleures. M. Brackers d'Hugo exprima toute la satisfaction qu'il éprouvait de voir une société de fondation si récente remporter de tels succès. Il déclara qu'il s'en réjouissait, non seulement comme Lillois, mais comme mutualiste et qu'il était heureux de constater que les créateurs de l'Orphelinat des P. T. T. étaient à la fois des hommes de cœur et des artistes.

Entonné par M. Coiffel, un vivat fut chanté pour l'assiduance, puis on versa le champagne en l'honneur des vainqueurs.

Ainsi prit fin la réception. Avec MM. de Barollet, Quenson, Poulard, Oduin et Camille Stien, le Cercle rejoignit son siège chez M. Jenniaux, rue du Vieux-Marché-aux-Moutons.

Dans la salle qui avait été richement décorée et ornée de superbes tentures, M. Camille Stien reçut les félicitations des sociétés amies, venues lui apporter en même temps des bouquets et des splendides palmes.

En famille, les membres du Cercle Choral fêtèrent ensuite leur victoire.

Dernier écho des Fêtes de Lille

Citons comme ayant pris part à l'exécution de la cantate à Pierre-Legrand, les sociétés : La Chomle Lille-Saint-Maurice, directeur M. Gombert ; les Elèves de l'Ecole Franklin, directeur M. Blareau. Elles se sont, comme toujours, acquitté de leur tâche avec talent.

Les succès du Conservatoire de Lille

AU CONCOURS DE PARIS

Deux anciennes élèves de notre conservatoire viennent de remporter un brillant succès au concours de chant qui a eu lieu mardi 28 courant. Mme Wauflaume-Lambert a obtenu le 1er prix de chant et Mlle Weykaert un 1er accessit. Ce succès fait le plus grand honneur à la classe de chant du Conservatoire de Lille que dirige avec tant de talent Mme Oudart-Savary.

Fédération des Amicales Laïques

EXCURSION A DUNKERQUE ET MALO

L'excursion à Dunkerque et Malo, organisée par la Fédération des Amicales, primitivement fixée au dimanche 10 juillet, est reportée au dimanche 17 juillet.

L'Amicale des Anciens Elèves de Thumesnil prendra part à cette excursion.

Rappelons que le prix est de 3 fr. 25 par personne, comprenant le trajet en chemin de fer, 3e classe, l'itinéraire et l'insigne de l'excursion.

Départ de Lille, à 6 h. 15 du matin par train spécial à marche rapide et sans arrêt. Arrivée à Dunkerque, à 7 h. 50. Réception par les municipalités de Dunkerque et de Malo. Visite de la ville et du port. Retour à 9 heures. Arrivée à Lille à 10 h. 52, avant le départ des derniers tramways.

S'inscrire dans toutes les Amicales ou chez les membres du Bureau de la Fédération : le président, 116 bis, boulevard de la Liberté ; le secrétaire, 8, rue Gambetta, Lille.

L'IMPERMÉABLE DU FILOU. — M. Roubier, inspecteur, boulevard de la Liberté, 71, recevait hier matin la visite d'un individu qui lui présenta une carte d'un commerçant de la rue Gambetta, et après avoir choisi un cover-coat de 50 francs, avertit qu'il l'enverrait chercher un peu plus tard. Un coursier cycliste revint une heure après et prit livraison du vêtement en demandant la facture pour venir payer ensuite. Comme personne n'était venu régler, le négociant s'en fut rue Gambetta et il apprit que la veille, un individu répondant au même signalement avait essayé de se faire livrer des plumes, en usant d'un stratagème identique. Mais on n'avait pas en confiance et il était parti avec seulement une carte de la maison — dont il se servit pour tromper sa victime de jeudi.

La police recherche le filou.

LES NIPPES DE LA VAROULEUSE. — Arrêtée mercredi soir pour vol d'effets au préjudice de sa propriétaire, Louise Vandevelde, 18 ans, varouleuse, rue du Long-Pot, 199 ; la jeune fille qui portait un caraco volé sous une blouse réussit pendant la nuit à le jeter dans la fosse d'aisances ; mais elle avait encore sur elle d'autres objets de provenance inalhonnête et elle a été déférée au Parquet par M. Martin, commissaire du 8e arrondissement.

D'UNE PRISON DANS L'AUTRE. — Emile Combaye, 29 ans, était recherché depuis huit jours pour insoumission. On le trouva à la prison d'Avesnes et il fut ramené hier à Lille, pour être incarcéré à la prison militaire.

ON A TROUVÉ. — Mme Arnard, rue des Postes, 164, a trouvé, place des Quatre-Cantons, un portemonnaie contenant cinq pièces de 1 franc. Elle le tient à la disposition du propriétaire.

ESSIEU ROMPU. — Boulevard Victor-Hugo, à hauteur de la rue de Wasemmes, par suite de la rupture d'un essieu, un camion conduit par M. Sourisse, rue du Faubourg-des-Postes, a été soudain immobilisé, à 1 heure 50 de l'après-midi.

MAUVAISE CHUTE. — Sur les rails du tramway, rue de Cambrai, ayant glissé, M. Henri Michel, 39 ans, camionneur, rue Wicar, 31, s'est fracturé la jambe gauche. Il a été transporté à l'hôpital Saint-Sauveur.

TRAMWAYS BLOQUÉS. — A dix heures du matin, rue de Douai, une voiture d'un camion appartenant à M. Deceuklenaere, s'est brisée, interrompant jusque onze heures et demie la circulation des tramways. Il n'y a eu aucun accident de personne.

— A cinq heures du soir, le même accident s'est produit rue Pierre-Legrand, à un camion de M. Lossignol ; l'arrêt des cars a duré un quart d'heure.

Nos Sociétés

UNION NAUTIQUE DE LILLE

Samedi assemblée générale de l'U. N. L. Ordre du jour : Regrets de Lille ; proposition relative au maillot ; élection d'un membre de la commission, questions diverses.

Cimetières

Les familles qui auraient l'intention de renouveler les concessions expirées aux cimetières du Nord, sont priées de prendre, une fois d'ici d'un mois, au bureau des cimetières (Hôtel de Ville, état civil), de 9 heures à 12 heures et de 2 heures 30 à 5 heures 30, dimanches et fêtes exceptés, pour en faire la déclaration et y signer le renouvellement de concession. Elles seraient sinon le prix principal, aux mêmes clauses et conditions.

Il rappelle, en outre, que toute superposition prend fin en même temps que la concession dont elle dépend.

Les monuments funéraires pour lesquels la concession n'aurait pas été renouvelée dans les délais prévus par les propriétaires, seront de droit, l'enlèvement sera fait d'office et à leurs frais.

Je ne fume que le NIL!

VENTES DES NOTAIRES

Dans la séance du mardi 28 juin 1910, au Palais de la chambre, 7, rue de Puébla, à 2 h. adjugé savoir :

Lille, 7, rue Nationale, maison à usage de commerce, connue sous l'enseigne « Au Bon Marché », pour 276.000 fr. sur mise à prix de 250.000 fr. — Avelin, lieu dit : Pres, 8 ares 66 centiares de labour, pour 400 fr., montant de la mise à prix : id., 39 ares 63 centiares de labour, pour 1.000 fr., montant de la mise à prix — Id., 1 hectare 15 ares 13 centiares de labour, pour 3.250 fr., montant de la mise à prix — Id., 1 hectare 24 ares 15 centiares de labour, lieu dit : Plaine du Pont Tordoir, pour 5.000 fr., montant de la mise à prix — Lille, rue Sainte-Marie, bâtiment à usage de remise et écurie, 2, rue D, entre les numéros 76 et 78, pour 12.500 fr., sur mise à prix de 10.000 fr. — Frais-Lille, rue Provinoit, onze maisons, dites cité Provinoit, pour 14.000 fr., sur mise à prix de 10.000 fr.

MOUVEMENT DE LA POPULATION

Le bureau d'hygiène a enregistré, durant la 26e semaine, c'est-à-dire du 19 au 25 juin, 108 naissances, 75 décès et 8 mariages.

Les décès se répartissent comme suit : 8 la tuberculose pulmonaire (10 morts), 8 la rougeole et 8 cancer.

La rougeole semble sévir d'une façon intense dans les quartiers populeux et trente cas exactement ont été enregistrés par le bureau d'hygiène. Les centres les plus atteints sont Wazemmes (16 cas) et Esquermes (8 cas).

TAXE OFFICIEUSE DU PAIN

Pain de fleur ou de gruau, le kilo, 0 fr. 36 ; pain blanc, 0 fr. 34 ; pain bis ou de ménage, 0 fr. 32.

ETAT-CIVIL

Naissances — Fastques Germaine, cité Phalanstère, 154 — Bonnardin Isidore, rue de la Halle, 38 — Ledé Michel, rue au Pélerinck, 6 — Pelliter Emilienne, rue Cassini précédée, 9 — Duffvet Marcel, rue Gilbert, 36 — François Jeanne, 20, rue des Margerites, 34 — Detrelin Adèle, rue de Fives, 3 — Vandon Eynde Charles, rue Princlin, 17 — Cattaux Xavier, rue du Croquet, 3 — Gonzalez Jacques, rue d'Arras, 22 — Desmont Adrien, rue Paul-Bert, 45 — Mallet Julien, rue d'Iena, 26 — Grimonpez Félix, boulevard Vauban, 69 — Dijkstra Marie, rue Gambetta, 104 — Bézée — Martin Berthe, 52 ans, veuve de Louis Pilot, rue du Pont-Neuf, 18 — Derache Lion, 6 mois, rue d'Esquermes, 23 — Leleux Marie, 35 ans, rue Lionnel, 17 — Avez Carmel, 72 ans, veuf de Amélie Van Bossom, rue Sainte-Catherine, 66 — Rose Raymonde, 5 ans, rue d'Esquermes, 1 bis — Debaisse Simone, 1 mois 1/2, rue d'Austerlitz, 62 — Mercelin Désiré, 46 ans, veuf de Marie Maret, rue Pasteur, 25 — Tiéoux Maria, 1 mois, avenue de Dunkerque, 2 — Vandamme Camille, 3 ans, rue d'Iena, 38 — Odoin Eugénie, 71 ans, célibataire, quai de la Basse-Deûle, 104 — Pottier Adolphine, 60 ans, veuve de Georg Delevart, quai de la Basse-Deûle, 104 — Thuillier Constant, 5 ans 1/2, cité Philanthropique, 38 — Thurseau Marguerite, 17 ans, célibataire, rue du Port, 84 — Salomez Emmanuel, 41 ans, époux de Marie Brisset, avenue de Dunkerque, 154 — Chevalier Alfred, 74 ans, veuf de Cornélie Sauvage, quai de la Basse-Deûle, 104.

COMMUNICATIONS ET CONVOCATIONS

Société de gymnastique et d'instruction militaire « Pro Patria » de Lille. — Les membres de cette société sont priés de se réunir au siège social (192, rue Léon-Gambetta), le vendredi 1er juillet, à 8 heures 1/2 du soir, pour la répétition générale des exercices qui seront exécutés le 10 juillet prochain à la fête de gymnastique organisée par la Jeunesse du Blanc-Seau de Tourcoing, et des mouvements du concours international de la fête fédérale belge, qui aura lieu à Bruxelles les 14, 15 et 16 août prochains.

L'Accueil du Prolétariat. — Réunion dimanche 3 juillet, de 10 h. à 11 h. 1/2, café Delsyne, 43, rue de Paris (annulé de Lille-Centre) ; de 9 h. 1/2 à 11 h., patronage laïque, 16, rue de Sainte-Hélène (annulé de Fives-St-Maurice) ; de 11 h. à midi, salle Vermersch, 40, rue du Marché (annulé de Lille-Wazemmes) ; de 10 h. à 11 h. 1/2, salle Dazin, 6, rue de St-André (annulé de Lille-Centre). Adhésions, renouvellements, remise des parts de 100 fr. bénéficiaires du 31e tirage, paiement des pensions.

La société de bouchon « Les Bellecharde », établie chez M. Gustave Leriche, 7, place Philippe-de-Girard, prie tous ses sociétaires de ne pas manquer, dimanche prochain 3 juillet 1910, d'assister à la réunion.

La « Solidarité Commerciale » organise une grande réunion des commerçants, salle Sacré, 197, rue Gambetta, à Lille, pour le mardi 5 juillet, à 8 heures 1/2 du soir. Sujets : Colonisation importante ; la pétition au ministère ; éducation des reptiles de la misère, etc. — Tous les commerçants et les dames, commerçantes de Lille et banlieue, sont invités à cette réunion, qui sera rendue contradictoire si quelqu'un le demande.

Cours de sténographie. — Dimanche, de 10 à 12 heures 1/2, cours de perfectionnement réservé aux élèves ayant suivi l'enseignement de Lille-Sud-Ouest-Delaunay : Ecole supérieure pratique de commerce et d'industrie, 36, rue Nicolas-Leblanc, Lille. Inscriptions : M. Gaspard Poulet, 1, rue Pratique commerciale à la même boîte. Professeur : M. Pierre Bousse.

Feuilleton du 1er Juillet 1910 N° 10

Le Crime de la rue Childebert

par Paul BERTNAY

— Honorable famille ?

— Tout ce qu'il y a de plus honorable. Le père a fait une grosse fortune dans les affaires. Je crois que le fils la mangera plutôt que de l'augmenter. C'est un viveur, un homme à la mode.

— Ah! il est connu dans le monde bruyant ?

— Il y dépense beaucoup d'argent. Je demeure justement dans la maison à côté de la sienne, place Morand, je ne vois que lui et sa voiture.

— Merci, Bertrand, vous pouvez aller à vos occupations.

Et M. Guyon d'Arsas se plongea dans ses réflexions.

— Après tout, se dit-il, ce cocher Eugène peut être mêlé directement ou indirectement à l'affaire et je ne dois pas négliger cet avis anonyme.

Aussitôt il glissa la lettre de Boricel dans une double feuille qui portait imprimés au recto :

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE DE LYON

CABINET DU JUGE D'INSTRUCTION

« Monsieur le juge d'instruction prie bienséant le Juge de paix de... »

Et il ajouta de sa main :

« Et il ajoute de sa main :